

# Révision du devis normalisé BNQ 1809-300

## Travaux de construction — Clauses techniques générales — Conduites d'eau potable et d'égout

La révision du devis normalisé BNQ 1809-300 débutera cet automne. Le comité de normalisation chargé de la révision comptera 15 membres représentant les 3 groupes d'intérêt qui sont impliqués dans ce domaine de la construction, soit les entrepreneurs, les donneurs d'ouvrage et les experts.

Un **groupe de fournisseurs des produits et services** incorporés dans les travaux de construction a aussi été formé. On pense, entre autres, aux fournisseurs de conduites d'eau potable et d'égout, aux fournisseurs d'accessoires et de matériaux et aussi aux fournisseurs de services d'inspection et de mise en service des ouvrages. Les fournisseurs de produits seront invités à présenter les caractéristiques techniques et les règles d'installation de leurs produits au comité de normalisation. Les produits qui sont apparus sur le marché et qui n'ont pas encore été inclus dans le devis pourront également être présentés au comité de normalisation.

La première tâche du comité de normalisation sera de préparer un modificatif pour l'édition en cours du devis afin d'apporter des ajustements et des corrections à certaines clauses du devis. Ce modificatif sera publié au début de l'année 2015.

La deuxième tâche du comité sera ensuite de commencer les travaux de révision du devis. Ces derniers seront échelonnés sur plus d'une année et devraient nécessiter de 15 à 20 réunions. L'étude en comité sera suivie d'une consultation publique, étape qui inclut quelques autres réunions du comité pour traiter les commentaires et propositions reçus. Le processus se terminera par un vote pour confirmer le consensus et par la publication du devis révisé, qui devrait avoir lieu en 2017. En fonction de la rapidité avec laquelle le consensus sera atteint, il est possible que le devis révisé soit publié plus rapidement.

**Que vous fassiez partie d'un des groupes d'intérêt (entrepreneurs, donneurs d'ouvrage ou experts) ou que vous soyez fournisseur de produits et services, vous voudrez peut-être participer à la consultation publique sur le devis normalisé BNQ 1809-300.** Vous pouvez dès maintenant nous fournir votre adresse courriel afin que nous puissions vous inscrire à titre de participants à la consultation publique et éventuellement vous transmettre des nouvelles de l'avancement des travaux.

Faites parvenir vos coordonnées au service à la clientèle du BNQ : [bnqinfo@bnq.qc.ca](mailto:bnqinfo@bnq.qc.ca) en indiquant que vous souhaitez participer à la consultation publique.